



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N°48
DU 23 FEVRIER 2018**

Présents :

BELFORT Dominique ; BENGUELLA Sylvie ; BONVALOT Pascal ; COURGEY Claude ; DUCROUX Séverine ; GAUDINET Alain ; JACOULET Bernard ; MILLET Catherine ; SALVI Thierry

Absents excusés :

**ARTAUX Laurence ; JUPILLE Gérard ; MENETRIER Nathalie ; MUSIAUX Marie-Pierre
BOUVARD Martial à COURGEY Claude
CULOT François-Xavier à JACOULET Bernard**

Secrétaire de séance : BENGUELLA Sylvie

La séance est ouverte à 20H35

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Schéma Directeur d'Assainissement

Le maire rappelle qu'un schéma directeur d'assainissement est valable 10 années. De ce fait, celui que nous utilisons actuellement n'est plus valable depuis cette année. Il est donc nécessaire de le renouveler si nous voulons continuer les réparations de nos réseaux. Il précise aussi qu'il est important que figure dans ce document le contrôle des branchements des maisons individuelles.

Le conseiller Bonvalot Pascal demande si nous pensons aux problèmes de l'eau potable et principalement à celui de la colonne montante qui approvisionne les deux châteaux d'eau. Le maire lui répond que le système que nous avons aujourd'hui ne présente pas de dysfonctionnement. Mais il est vrai que la problématique de la colonne montante devra être étudiée rapidement.

Le maire demande la permission au conseil municipal de lancer une publicité pour trouver un cabinet d'études chargé de réaliser un schéma directeur d'assainissement sur le territoire de la commune et des communes associées.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à lancer une publicité pour la réalisation d'un nouveau schéma directeur d'assainissement.

Reste à réaliser 2017

Le troisième adjoint Bernard Jacoulet présente une facture d'un montant de 3 575 euros pour des travaux de mise en place d'un compteur d'eau à la station de pompage de Montferney. Il précise que le devis pour effectuer ces travaux avait été accepté en 2017.

Afin que nous puissions payer cette facture sur le budget 2017, le conseil municipal accepte à l'unanimité ce reste à réaliser.

Aménagement d'un parking le long du chemin du Souvenir Français au niveau du cimetière de Chazelot-Montferney et de celui de Rougemont.

Sur une proposition de Monsieur Daniel Tarin, le maire présente aux conseillers la possibilité de réaliser un parking le long de ce chemin, face au cimetière de Chazelot-Monferney et à celui de Rougemont. Ces travaux pourraient sans problèmes être réalisés en régie. Une signalisation pour une circulation à sens unique serait mise en place de la Chapelle de Saint Hilaire à la départementale 29 qui relie Rougemont à la limite de la Haute Saône. La conseillère Dominique Belfort demande combien de voitures pourraient être stationnées sur ce parking. Le maire lui répond entre 25 et 30 véhicules, il précise aussi que les emplacements pour les personnes à mobilité réduite sont déjà existants le long du mur du cimetière de Rougemont.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Divers :

La conseillère Dominique Belfort demande quand les travaux du bâtiment Houtau seront commencés et s'il est prévu un autre lieu pour les activités du Club des Séniors. Le maire lui propose la salle du conseil municipal et la Maire-déléguée de Montferney, Catherine Millet, propose aussi la salle communale de Montferney-Chazelot. La deuxième Adjointe, Séverine Ducroux, précise que la salle de Montferney-Chazelot qui a une cuisine et des toilettes pour personnes à mobilité réduite est plus adaptée pour recevoir le club des séniors.

Pour information :

Le maire informe que les employés communaux sont en train de réparer l'aqueduc sur le chemin desservant la maison Chagué à Montferney.

La séance est levée à 21h30.

<p style="text-align: center;">Prochaine réunion Vendredi 6 avril 2018 à 20h30</p>
--